

placé, — et à la mesure de braves gens qui ont reconstruit, à l'Allée-Verte, le ministère de la guerre...

Bernard ayant de nouveau interjeté appel de la décision de la Chambre du conseil du tribunal de Tournaï...

FAITS DIVERS

L'ENLEVEMENT DE LA RUE CONSTANTINE. — Le juge d'instruction, M. Benoit, après avis du procureur de la République...

C'est pas devant la Chambre des mises en accusation que sont déferés les prévenus, car, bénéficiant du doute on se trouve la justice sur la situation actuelle de Mlle de Monasterio...

La prévention, en effet, ne vise qu'une séquestration de mine de dix jours, ce qui constitue un simple délit, justiciable de la police correctionnelle.

En conséquence, seront traduits devant la police correctionnelle : Carlo Laffit et Roumiguères, pour délit d'enlèvement arbitraire, et de violation de domicile.

Mme de Monasterio, MM. Barbioux, le docteur Peset et le médecin Rivière, pour complicité du même délit.

Au sujet de M. Bourgeois, dont l'instruction a établi la non culpabilité, une ordonnance de non-lieu a été rendue hier.

M. Bourgeois est un vieillard. Les rigueurs de la prison ayant altéré sa santé, il avait dû être transféré à l'hospice de Mazas, son grand état de faiblesse ne lui a pas permis de profiter, hier, de sa mise en liberté.

UNE AVENTURE DE MME DE MONASTERIO. — On nous raconte une aventure tout à fait curieuse, dans laquelle a joué un rôle Mme de Monasterio, celle-là même qui va prochainement passer devant le tribunal correctionnel pour rapt et séquestration de sa fille Fidella.

Tout ceci est très curieux. Les journaux ont raconté que Mme de Monasterio avait toujours eu le goût des mauvaises spéculations.

Elle en avait eu une fois, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec. Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

Elle en avait eu une autre, au sujet d'une affaire de rentes, qui avait été terminée par un échec.

ces maudites que l'on emploie à Singapour et à Colombo pour charger et décharger les navires. Il est à la réputation de n'être pas très ardent au travail et de se dérober le plus souvent possible à la tâche.

On suppose que celui dont il s'agit s'est caché d'abord derrière quelques balles, puis en dormi. Ensuite on l'a ramené au compartiment, et le navire s'est mis en marche, à l'insu du prisonnier, qui ne s'est pas réveillé et qui a dû périr asphyxié par les fortes émanations de tabac et de poivre répandues dans la cale. Son corps ne portait aucune trace de blessure.

Le cadavre était à bord depuis vingt jours environ. Il présentait cette double particularité qu'il n'était pas rigide du tout et qu'il était dans un état de conservation parfaite. C'est le résultat probable de l'atmosphère imprégnée de fortes émanations dans laquelle il se trouvait. Ajoutons qu'il était dans un état de maigre effrayant.

TRIBUNAUX

Le Tribunal correctionnel d'Aix a condamné au jourd'hui, 6 jours de prison, un étourdi en médecine qui, depuis deux mois, semait l'inquiétude dans la ville en lançant du vitriol sur les robes des dames.

Un réquisitoire du procureur du Roi déposé à la Cour d'assises les individus arrêtés les 6 et 7 Janvier dernier, à l'occasion de l'inauguration du hôte d'Obervand et sans arrêt contraire de la Chambre des mises en accusation.

Il se confirme que Rigattieri comparaitra devant la Cour d'assises, le 16 mars courant, sous la prévention d'avoir tiré des coups de revolver sur l'écusson de l'ambassade d'Autriche.

Une petite fille de six ans noyée dans le canal de Dijon.

Le 30 Juin 1883, on retirait du canal de Dijon le corps d'une fillette de six ans, Henriette Barbey, dont les parents sont de braves ouvriers de la ville.

L'enfant avait disparu pendant la nuit; le père et la mère, désespérés, avaient passé la nuit à sa recherche.

On sut qu'en sortant de l'école, le soir, vers quatre heures, Henriette Barbey avait été abordée par une voisine, la femme Fiquet, qui lui avait offert des grossesses et l'avait entraînée chez elle.

Le procès aurait donc devant la Cour d'assises la personnalité de la femme Fiquet n'a donné pas moins au début un certain relief étrange. L'accusée, qui vient d'accoucher dans la prison, est installée au banc des délinquants sur une sorte de lit improvisé.

« A quinze ans vous vous êtes enlevée de la maison paternelle; vous êtes venue à Dijon pour y vivre de prostitution; vous avez été enlevée plusieurs fois à l'hôpital pour vous faire soigner de maladies fongiques, vous simulez l'ivresse ».

« Vous avez fini par épouser Fiquet, qui était protestant, et que vous avez fait convertir au catholicisme. Votre système était d'abandonner de temps en temps l'un ou l'autre religion, pour obtenir de l'argent de l'un ou l'autre clergé ».

« Votre esprit d'intrigue et votre audace étaient extraordinaires. Un jour, un voisin avait vu vous aller avec une montre ayant porté plusieurs fois volé une montre ayant porté plusieurs fois volé une montre ayant porté plusieurs fois volé ».

« Mais quelques amis, qui connaissent les affaires mieux qu'elle, essayèrent de lui faire des doules. Ils ne réussirent pas à la convaincre. Soitement, ils retardèrent de quelques semaines l'accomplissement de son projet ».

« Un matin, enfin, Mme de Monasterio, qui l'argent dans son sac et partit pour le port à l'homme d'affaires. Celui-ci n'y était pas, car cette existente raison que, depuis la veille, il était incarcéré à Mazas sous l'inculpation d'assassinat ».

« Le 17 septembre 1878, il fut guillotiné place de la Roquette, en compagnie de son complice Lebelz. Car l'homme d'affaires qui avait fallu extorquer cinquante mille francs à Mme de Monasterio, l'inventeur de l'affaire des porcs de Hongrie, n'était autre que Barré, l'un des assassins de la femme Gillet ».

« Voyez ce que c'est que le hasard des choses ! Si Mme de Monasterio eût effectué son versement, Barré eût certainement fini avec le crime de la rue d'Henriette n'eût pas été commis et la femme Gillet, Lebelz et Barré seraient encore vivants. Quant à Mme de Monasterio, elle n'en serait pas plus pauvre, car il y a longtemps que les cinquante mille francs ont été mangés dans d'autres mauvaises spéculations ».

LA PUISSANCE DE L'ÉTINCELLE ÉLECTRIQUE. — Nous avons dit qu'une commission de l'Académie des Sciences assistait dimanche, dans les salons de la gare de Nord, aux expériences de M. Marcel Deprez, sur la transmission de la force à distance par l'électricité.

Fonctionnaires et militaires, en singulier accident, s'adressent M. Cornu, honorable académicien, et veulent changer les commutateurs, a reçu une décharge électrique très puissante qui l'a précipité violemment à terre à une distance de trois mètres. A ce moment, la machine transmettait une force quatre fois supérieure à celle de tous les appareils réunis qu'emploie pour son service l'administration des lignes télégraphiques françaises.

Une étincelle électrique d'environ 30 centimètres de longueur est partie contre les deux index de M. Cornu. Ces deux doigts ont été perforés.

Les médecins ont craint un moment la gangrène, à cause de la décomposition qu'exerce sur le sang et les tissus organiques l'action chimique de l'électricité.

Mais fort heureusement jusqu'ici aucun symptôme alarmant ne s'est produit. M. Cornu va mieux et sera bientôt hors de danger.

FONCTIONNAIRES. — Le paquebot Ouzes, capitaine Bapatel, des Messageries maritimes, venant de l'Indo Chine, est arrivé, lundi matin, à deux heures, à Marseille.

L'ouverture des cales a présenté un incident, heureusement fort rare, et qui a causé un certain émoi. Le cadavre d'un nègre, entièrement nu, a été trouvé, étendu sur des balles de chanvre, dans un des compartiments de l'avant.

M. Saint-Jean, commissaire des ports, a immédiatement prévenu, s'est rendu à bord, a accompagné d'un médecin. En interrogeant les employés aux marchandises de l'Ouzes, on a pu saisir de la façon suivante les circonstances de la mort du malheureux nègre et sa victime.

A son type et à l'absence de tout vêtement, on a bien vite reconnu qu'il s'agissait d'un de

Les docteurs Bianche, Marandon de Montyel et Mailard, qui ont examiné l'accusé, déclarent que la femme Fiquet simule la folie et que ses facultés sont intactes.

Le docteur Heroys, qui a fait l'autopsie de la pauvre petite Henriette Barbey, s'exprime énergiquement qu'elle a été jetée vivante dans le canal (Sensations).

La femme Fiquet (avec douleur). — Tout m'arrive dans la vie, le spiritisme m'a appris que, dans une existence antérieure, j'étais morte en prison, et que, dans celle-ci, je mourrais sur l'échafaud !

Le jury ne l'a pas envoyée à l'échafaud, cette misérable ! Il lui a accordé des circonstances atténuantes. La femme Fiquet a été condamnée, hier soir, à vingt ans de travaux forcés.

Fiquet, le mari, a été acquitté, sans doute à cause de la faiblesse de son intelligence.

LES PREMIÈRES

GAITE: Le Roi des grecs, drame en cinq actes et sept tableaux, de M. Adolphe Belot.

Un aventurier tunisien, du nom de Mourad, débarque un beau jour sur le pavé de Paris, si hospitalier aux exotiques, avec une idée de génie : syndiquer les grecs de la capitale, s'en faire le chef, partager avec eux les produits des moissons sophistiquées qu'ils prélèveront sur les tapis verts. Cette idée réussit, l'association prospère. Mourad, qui s'est fait accepter comme un grand seigneur oriental, la protège de ses relations, la couvre de son ombre, la dirige de ses conseils. Lui-même ne touche jamais une carte. Un bon général ne fait pas le coup de fusil.

Mais l'homme n'est pas parfait. Mourad ne s'avise-t-il pas de tomber amoureux, comme un simple mortel, de la fille du peintre Georges Lecomte. La trouvant rebelle à sa flamme, il imagine, pour l'apprivoiser, d'enlever son père dans la bande de coquins dont il est le souverain. Une fois Georges Lecomte compromis, Suzanne sera bien forcée de subir la loi de celui qui tendra la destinée de son père entre ses mains.

Georges Lecomte est ou a été un joueur forcené. Il a même commis un crime épouvantable; il a volé, pour satisfaire sa passion, cent mille francs à la maison de banque de son frère Lucien était le caissier. Ce Lucien, un ange à l'œil, a-t-il été condamné à six ans de réclusion. Plutôt que de dénoncer le vrai coupable, il a subi, lui innocent, la condamnation méritée par Georges. Celui-ci a une fille, comme on vous l'a dit tout à l'heure, et l'honnêteté, rimel a envoyé sa nièce et son frère voyageur en Afrique pendant que lui restait à Paris, pour subir toutes les conséquences du détournement dont il est innocent comme l'enfant qui vient de naître.

Le drame promène le spectateur des prisons où Lucien expie la faute fraternelle aux tapis verts, où Georges répareit pour châtier le Roi des grecs.

La salle a été un peu résistante pendant les cinq premiers tableaux; au sixième, elle a salué de longs bravos le joueur de masquant les grecs, sur leur champ de bataille. Il paraît — et je ne saurais l'objecter — que le parterre n'est point du tout de l'avis de son Roi grec.

Les autres tableaux, à l'exception de celui de Suzanne et de Georges, sont de la plus haute tenue. Les autres tableaux, à l'exception de celui de Suzanne et de Georges, sont de la plus haute tenue.

M. Adolphe Belot a tiré son drame d'un de ses romans à succès. Il a beaucoup sacrifié, beaucoup coupé, beaucoup changé son récit pour le transporter au théâtre.

Il a modifié considérablement ad usum spectaculi le caractère de son principal personnage, Georges le joueur, dont il fait un honnête homme, sauf le péché des cent mille francs volés au début du drame, et le vengeur des pigeons plumés par les grecs.

Il est assez difficile de prédire d'une façon certaine la destinée de ce drame. La première soirée a été hésitante; le succès ne s'est dessiné qu'assez tard. Si M. Belot obtient cette fois encore le succès que je lui souhaite et auquel il est accoutumé, il en devra une bonne part à Dumaine, qui a enlevé avec une chaleur irrésistible la situation capitale; et gagé sa bataille contre l'armée grecque.

Talien a très bien composé le personnage de Mourad, l'homme au fez, le chef des pirates de cerche. Il s'est fait, ou peu s'en faut, la tête d'Arabi Pacha. Clément Just représente bien, en homme qui connaît les détails, et les traditions sacrées du mélodrame, le prisonnier vertueux, martyr de l'amour fraternel.

Les rôles de femmes sont de moindre importance. Mme Lagriffère est convenable dans celui de la jeune personne aimée du corsaire Mourad, et Mlle Marcelle Julien nous montre un agréable échantillon du harem du même Mourad. Ce scélérat, qui a plusieurs cordes à son arc — en attendant celle à laquelle il mériterait d'être pendu — n'avait-il pas chargé son esclave Falma d'enlever de ses charmes le peintre Georges Lecomte, afin de mieux pervertir le malheureux ?

Le meeting préparatoire.

Le meeting qui devait se tenir dans la soirée dans la salle Tivoli Waux-Hall, afin d'arrêter les dernières mesures pour la démonstration sur la place des Invalides, n'a pas eu lieu.

Le meeting des invalides.

Paris, 9 mars, 1 h. soir.

L'esplanade des Invalides, où doit avoir lieu le meeting, présente un aspect habituel; quelques ratas passés et promeneurs seuls y trouvent. On y remarque deux agents de police.

Jusqu'à présent, il n'y a aucune apparence de manifestation.

Trois mille personnes environ sont réunies sur l'esplanade des Invalides, dont la moitié est composée de curieux. Les agents de police dispersent les groupes au fur et à mesure qu'ils se forment.

Louise Michel est arrivée. Elle a essayé de prononcer un discours; mais le groupe qu'elle haranguait s'est dispersé aux approches de la police.

Le bruit court que Louise Michel est arrêtée.

Quinze arrestations environ ont été opérées sans donner lieu à aucun incident.

L'esplanade est complètement évacuée et a repris son aspect habituel.

Un groupe de manifestants se dirige vers l'Elysée. Mais il est arrêté en route par un cordon d'agents.

Le cardinal Mac-Cabe.

La santé du cardinal Mac-Cabe inspire de nouvelles inquiétudes.

Les événements d'Irlande.

Un individu, nommé Hodur, qui était soupçonné de complicité dans l'un de la lettre explosive adressée à M. Speller, a été arrêté.

M. Egan, ex-trésorier de la Land-League, est en fuite.

A Madagascar.

Une dépêche, adressée de Tamatave au Standard dit que ce d'attaqué française, les habitants de Tamatave se réfugièrent dans l'intérieur de l'île, lequel est inaccessible aux troupes européennes.

La conférence des ministres.

Le Morning-Post déclare que tous les efforts de la puissance pour gagner la Roumanie à accepter la décision de la conférence danubienne, ont échoué jusqu'à présent.

BULLETIN DU COMMERCE

LE TRANSIT DUNKERQUOIS. — Voici le relevé des quantités de céréales, mélanges, indices en masse, fils et tissus, houilles, Anglet, guano et nitrate de soude importés et exportés par le port de Dunkerque, pendant le mois de février 1883.

Table with columns: Marchandises, Unités, Import, Export. Lists various goods like Farines, Froment, Orges, etc.

Telegrammes de MM. Van der Velde et Reindout, communiqués par Jules Carné.

Le Havre, 9 mars 1883.

Cours de clôture de New-York du 8 mars.

Paris, 9 mars 1883.

LILLE, 9 mars. — Sucre indien 88 degrés cours offert 50. Id. 75 à 90. Id. Indigènes 88 à 90. Id. Indigènes 88 à 90. Id. Indigènes 88 à 90.

Marchés aux huiles de Lille.

Table with columns: Huiles, Grains, Tourteaux. Lists prices for various oils and grains.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.

LILLE, 21 fév au 9 mars. — Bœuf, Albert 2.50 à 3.00. Id. de la Creuse 2.50 à 3.00. Id. de la Mayenne 2.50 à 3.00.

LILLE, 9 mars. — Taux officielle de la viande. Bœuf 1.75. Veau 2.25. Mouton 2.10.